



SAINT MARTIN D'HERBLAY SUR SEINE
FÊTE PAROISSIALE
REGLEMENT DU CONCOURS DE PÂTISSERIE
Dimanche 23 juin 2024



CONCOURS DE PÂTISSERIE organisé par le Comité des Fêtes et Célébrations (CFC) de la Paroisse Saint Martin d'Herblay Sur Seine, le dimanche 23 juin 2024, jour de la fête paroissiale.

Article 1 – Le concours est ouvert à toute personne âgée au moins de 15 ans.

Article 2 – S'inscrire à la sortie des messes des samedis et dimanches dès le samedi 18 mai 2024 et jusqu'au dimanche 16 juin 2024. Cette inscription est gratuite.

Article 2 – Réaliser une pâtisserie de 6 à 8 parts maximum.

Article 3 – Donner un nom à la pâtisserie.

Article 4 – Déposer la pâtisserie le dimanche 23 juin 2024 matin, à partir de 10h, avant la messe de 11h00 à l'entrée du garage du presbytère.

Modalités de participation :

A l'inscription, vous recevrez **une boîte à gâteau** numérotée qui servira à transporter la pâtisserie le jour de la fête paroissiale.

Vous devrez inscrire uniquement le nom de votre pâtisserie à l'intérieur de l'emballage sur la face interne du couvercle. **Ne pas inscrire votre nom !**

Un jury composé de trois personnes se réunira pour évaluer et noter votre pâtisserie selon trois critères : **l'originalité du nom** que vous lui aurez donné, **l'aspect général** et le **goût**.

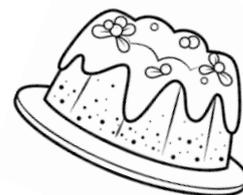
Une seule part servira à l'évaluation, les autres parts seront mises en vente à la buvette de la fête paroissiale après l'annonce des résultats.

Vers 16h, à l'issue des délibérations, le jury annoncera le nom des trois pâtisseries ayant obtenu les meilleures notes.

Les trois « meilleurs pâtisseries » recevront un lot :

1^{er} prix : un cours de pâtisserie en atelier ou à domicile

2^{ème} et 3^{ème} lot : un livre de recettes de pâtisserie.



Le Comité des Fêtes
et Célébrations